

Conseil Général de Lussy-sur-Morges
RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION
Sur le préavis municipal n° 05-2023

BUDGET 2024

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les conseillers,

La Commission des finances a siégé le mardi 7 novembre 2023 en présence de Monsieur Geoffroy, syndic et de Madame Delay, boursière communale, afin d'examiner le préavis municipal n° 05-2023 concernant le budget pour l'exercice 2024. Celui-ci fait apparaître un excédent de charges de CHF 444'320.00 et une marge d'autofinancement négative de CHF 348'670.00.

Comme mentionné dans le préavis, les recettes fiscales subissant des variations importantes ces dernières années, leur estimation pour 2024 est basée sur la moyenne des cinq dernières années, ce qui nous semble être une bonne approche. Les postes de la péréquation intercantonale et de la cohésion sociale restent toujours difficiles à estimer, leur montant étant déterminés par le Canton. Néanmoins, il faut relever que ces postes agissant comme des vases communicants avec les recettes fiscales, la baisse (ou la hausse) des recettes fiscales a un impact direct sur ces postes.

Les autres postes ne présentent que quelques variations mineures. A noter une hausse des coûts du Parascolaire et l'Enseignement qui sont directement impactés par la hausse du nombre d'enfants de la commune qui y sont intégrés. Les investissements prévus dans le budget quant à eux nous paraissent raisonnables et nécessaires.

Signalons aussi qu'en février 2024, la commune procédera au remboursement de son dernier emprunt de CHF 100'000. La situation financière de notre commune est donc parfaitement sous contrôle malgré l'excédent de charges prévu au budget 2024 mais il n'est pas rare de voir un exercice budgété comme déficitaire se terminer avec un excédent de recettes.


La Commission estime que le budget établi par la Commune fait preuve, comme lors des exercices précédents, d'une très grande prudence : le budget 2024 nous paraît donc raisonnable et équilibré.

Au cours de cette séance, Madame Delay et Monsieur Geoffroy ont apporté des explications détaillées à toutes les questions posées par notre commission et nous les en remercions.

Dès lors, notre commission propose au Conseil Général d'accepter le budget 2024 et le préavis municipal 05-2023 s'y rapportant, tels que présentés.

Pour la Commission des finances :

Cristina Hegi : 

Patrick Ducret : 

Pierre-Michel Gicot

Lussy-sur-Morges, le 10 novembre 2023